

COMMUNIQUE DE PRESSE DU SNCS-FSU :
BUDGET DE LA RECHERCHE
(26 septembre 2003)

En l'absence du document budgétaire, le SNCS ne porte, avec prudence, qu'une première appréciation sur le budget 2004 de la recherche. Comme l'an passé, ce budget est en trompe l'œil.

1- Globalement, le budget de la recherche est au mieux en stagnation par rapport au budget catastrophique 2003.

En terme purement budgétaire (BCRD), il baisse de 1 % en volume. Le chiffre flatteur de +3,9 % est obtenu par le ministère en y ajoutant 100 M€ provenant ... d'éventuels dégrèvements fiscaux sur de futures "donations" dont le montant est hypothétique, et 150 M€ pour lancer un nouveau Fonds incitatif et industriel. Ce Fonds, qui sera seulement "géré" par le ministère de la recherche, semble réservé à des opérations interministérielles ("voiture propre" par exemple) dans le financement desquelles d'autres ministères (industrie, environnement) étaient auparavant impliqués. Il correspond donc à un changement de périmètre du budget de la recherche.

Il est à noter que les crédits non payés ou annulés depuis deux ans sur les "vrais" Fonds incitatifs du ministère (FNS et FRT) représentent une part significative de ces 150 M€, et que nombre de contrats incitatifs effectués par les labos n'ont toujours pas été payés par divers ministères dont les crédits d'étude ont été sacrifiés (Santé, travail, affaires sociales...).

2- S'agissant des Crédits de paiement (CP) des EPST et de la recherche universitaire, et en supposant que les nouveaux emplois de post-docs et de contractuels soient budgétisés dans les Dotations ordinaires (DO), ce qui reste à vérifier, ils sont en baisse de 1 % en volume.

Pour pouvoir se caler sur le niveau du médiocre budget 2002, et compte tenu de la forte chute des budgets initiaux 2003 et 2004 par rapport à 2002, des annulations de crédits et de la moitié des CP 2002 toujours pas versés, c'est un retard de l'ordre d'une année de CP que le gouvernement accumulé en deux ans et demi. C'est ce que démontre le décompte précis effectué en annexe sur le cas du CNRS.

Les organismes vont devoir en tout état de cause rembourser les emprunts faits sur les contrats des laboratoires l'an passé, et reconstituer leur fonds de roulement sur ce budget 2004. Avec ce budget 2004, les moyens des laboratoires seront donc fortement rognés et/ou l'investissement et l'équipement à nouveau totalement sacrifiés.

3- Pour la deuxième année consécutive, des emplois de titulaires seront supprimés dans les EPST : 550 sur 1600 départs (dont un tiers hors retraite).

En lieu et place sont créés des post-docs et des CDD, alors qu'ils sont déjà quelques milliers dans les laboratoires ou à l'étranger. Il n'est pas possible de fermer le recrutement dans les organismes publics (il baisse aussi dans les entreprises) et d'accroître le nombre de précaires, sans accentuer le vieillissement constant de l'âge d'entrée dans les carrières d'enseignement supérieur et de recherche (5 ans après la thèse en moyenne), accentuant par la même le manque d'attractivité des carrières scientifiques. La situation de l'emploi est explosive et scandaleuse.

4- Seul point positif, le montant des allocations de recherche croîtra de 4 % et 300 doctorants payés sur des libéralités auront une couverture sociale. Il semble, par contre, que l'accroissement de 300 CIFRE soit compensé par la diminution de 300 allocataires.

Pour terminer, il faut souligner qu'atteindre 3 % du PIB pour la recherche en 2010 supposait d'accroître à partir de 2002 de 5 à 6 % par an l'emploi et les crédits dans les secteurs public et privé. Depuis deux ans, emplois et crédits ont chuté. Sans insister sur le fait évident que des annulations de crédits 2004 pourraient avoir lieu ... après les élections régionales.

Annexe, les CP du CNRS (arrondis au million d'euro): Loi de Finance (LFI) 2002 : 412 M€, LFI 2003 : 340 M€, LFI 2004 : 342 M€

Il manque sur 2002 : 174 M€ non payés et 30 M€ annulés le 30/12/02 soit 204 M€

Il manque sur 2003 : 72 M€ de baisse du budget et 38 annulés le 15/03/02 soit 110 M€

Il manque sur 2004 : 70 M€ de baisse par rapport à 2002.

Total : Pour garder en 2002, 2003 et 2004, le niveau de crédits de la LFI 2002, il manque 384 M€ soit près de 400 M€ en tenant compte de l'inflation pour le seul CNRS. Les miettes recueillies sur les "nouveaux financements" ne compenseront sûrement pas ce fantastique trou.

Meudon, le 26 septembre 2003

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le SNCS-FSU :

Tél : 01 45 07 58 70